

LE Journal du SMICTOM

Devenons des
consom'acteurs
et trions plus !

JOURNAL D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LE SMICTOM DU CHINONNAIS

Suivez-nous >>>



N° 68

ÉTÉ 2026

NE TRAÎNEZ PLUS VOS VIEILLES CASSEROLES



OFFREZ-LEUR UNE SECONDE VIE EN DÉCHÈTERIE



- 02 **ÉDITO**
Catherine DEGRAVE
Présidente du SMICTOM
du Chinonais
- 03 **PRÉVENTION**
Compostage : pourquoi
commencer ?
- 04 Devenir référent : qu'est ce
que c'est ?
Rencontre avec le
service prévention
- 05 **COLLECTE**
Les aiguilles à la pharmacie
Les piles prennent feu
Sensibilisation
sur les tournées
- 06 **DÉCHÈTERIES**
Déroulement des travaux
en déchèterie de Noyant de
Touraine
Matériauthèque, réemploi?
De quoi parle-t-on ?
- 07 Poêles et casseroles: offrez
leur une seconde vie
Recyclage : cap sur le sport et
le bricolage
- 08 **FOCUS**
Initiatives locales
Collecte solidaire de jouets
Enquête habitants : comment
vous informez-vous ?

www.smictom.com



ENSEMBLE, ENGAGÉS POUR LE TERRITOIRE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Je suis ravie de m'adresser à vous pour la première fois en tant que Présidente du syndicat. Pour ce nouveau chapitre, j'aimerais vous faire part de notre engagement qui se renforce d'année en année. Notre syndicat innove pour mieux valoriser vos déchets grâce à des solutions accessibles et efficaces.

Notre démarche de prévention continue de porter ses fruits. Notre service prévention est de plus en plus présent sur le territoire afin d'aider chaque personne à réduire, à son rythme, sa quantité de déchets. Le compostage, s'étend davantage sur le territoire, porté par des habitants référents que je tiens à saluer pour leur engagement.

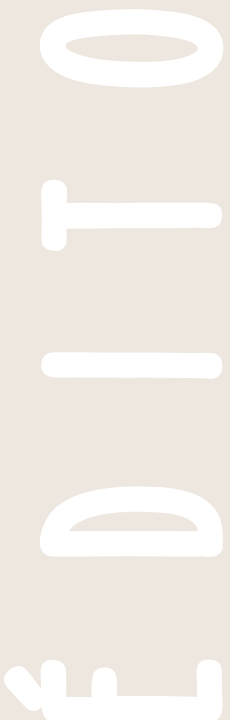
Nos déchèteries, se modernisent, évoluent. Aujourd'hui, une place centrale est accordée à la réutilisation avec des zones dédiées comme les matériauuthèques et les espaces de réemploi. L'objectif est de permettre à des objets encore utilisables de trouver une seconde vie plutôt que de devenir des déchets. De nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur) renforcent les solutions de recyclage de certains objets. En parallèle, nous continuons à moderniser nos équipements. Cette année, les déchèteries d'Azay-le-Rideau et de Chinon ont ouvert leurs portes, tandis que celle de Noyant-de-Touraine est en cours de rénovation afin d'améliorer les conditions d'accueil et de dépôt. Les horaires d'ouverture varient, selon les saisons, pour garantir de meilleures conditions de travail aux agents tout en préservant la qualité du service public.

Côté collecte, plusieurs ajustements ont eu lieu cette année. Notre changement de prestataire, en début d'année, a notamment modifié le passage des camions. Pensez à sortir vos contenants la veille au soir.

Nous devons également porter une attention à certains déchets spécifiques, comme les aiguilles et autres matériels de soins. Ils peuvent présenter un risque de blessure ou de contamination et ne doivent jamais être jetés avec les ordures ménagères ou les emballages. Des filières dédiées permettent de les éliminer en toute sécurité, protégeant ainsi les usagers comme les professionnels chargés de la collecte et du traitement des déchets. Cette vigilance est également valable pour les piles et les batteries. Déposées dans la mauvaise poubelle, elles peuvent provoquer des départs de feu dans les centres de tri. En les déposant dans les filières adaptées, chacun contribue à la sécurité des agents et au bon fonctionnement des installations.

Notre syndicat continue d'agir avec vous en faveur d'une gestion plus responsable et durable des déchets. Réduire, réemployer, réparer, trier et valoriser sont autant de réflexes à encourager pour limiter notre impact sur notre environnement et préserver les ressources. À travers ces solutions, nous souhaitons donner à chacun les moyens d'agir en faveur de la réduction des déchets.

Bonne lecture à toutes et à tous,
La Présidente,
Catherine DEGRAVE



JOURNAL DU SMICTOM n°68

Journal d'information semestriel



Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram, LinkedIn
Youtube et l'application Panneau Pocket

• **Édition** : SMICTOM du Chinonais (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)
24, place Jeanne d'Arc - 37500 Chinon - Tél. : 02 47 93 22 05 - contact@smictom.com

• **Directrice de la publication** : Catherine DEGRAVE, Présidente

• **Rédaction, conception et réalisation** : Service communication

• **Crédits Photos** : P.1: SMICTOM et Canva; P.3: SMICTOM; P.4: SMICTOM; P.5: SMICTOM; P.6: SMICTOM; P.7: Canva & Tefal; P.8 : © Fabienne Boueroux et Canva

• **Impression** : Imprimerie Raynaud - Papier PEFC 100%.

www.smictom.com

CIITEO



PRÉVENTION

SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE :

Le compostage partagé en plein essor

En l'espace d'un an, la commune de Sainte-Maure-de-Touraine a opéré une transformation remarquable en matière de gestion des biodéchets. Grâce à un partenariat fructueux avec le bailleur social Val Touraine Habitat, le nombre de sites de compostage partagé a bondi de 2 à 14, faisant de la ville un modèle à l'échelle locale.

Un déploiement rapide

Il y a un an, le compostage collectif était quasi inexistant sur la commune, limité à un point de collecte. La collaboration entre le SMICTOM, la commune et Val Touraine Habitat a permis d'installer des composteurs partagés au cœur des zones d'habitation collective. L'objectif est de rendre le geste de tri accessible à tous, y compris aux habitants sans jardin, et de réduire le volume des déchets envoyés à l'usine d'incinération.

Une seconde vie pour les déchets organiques

Le projet ne s'arrête pas là. Une fois transformés en compost, les déchets organiques sont récupérés pour alimenter les espaces verts et massifs fleuris de la commune.

Les habitants nourrissent le sol de leur propre commune. Grâce au compostage, ils réduisent le recours à l'usage de produits fertilisants et améliorent la qualité de leur sol.

Une référence régionale

Face à ce succès, la ville a été choisie pour accueillir la prochaine rencontre régionale du Réseau Compost Citoyen (RCC) Centre-Val de Loire, le vendredi 16 octobre de 9h à 17h. L'occasion de mettre en lien tous les acteurs du compostage et de valoriser l'engagement de Sainte-Maure-de-Touraine dans ce maillage.



COMPOSTAGE

Pourquoi commencer?

Le SMICTOM du Chinonais propose des composteurs individuels au **tarif unique de 10€**. Une solution simple pour réduire ses déchets tout en produisant un compost naturel pour le jardin.

Disponibles lors de distributions hebdomadaires à Chinon ou lors des ventes organisées dans les communes du territoire. Retrouvez les prochaines distributions sur smictom.com.

Retrouvez toutes nos astuces pour diminuer vos apports de végétaux en déchèterie



PAS DE JARDIN ?

Le compostage partagé, votre meilleur allié

Vous n'avez pas de jardin ? D'autres solutions existent.

Le SMICTOM du Chinonais installe des sites de compostage partagé près de chez vous pour faciliter le tri des biodéchets.

Stockez vos déchets alimentaires dans votre cuisine et venez les déposer dans ces sites installés pour vous.

Si aucun site n'est disponible à proximité, contactez-nous via le formulaire de contact sur smictom.com.





DEVENIR RÉFÉRENT D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ

Devenez le lien entre les habitants et le compost

Dans votre commune, des sites de compostage partagé permettent à plusieurs foyers de valoriser leurs déchets alimentaires. Pour que ces espaces fonctionnent bien, une seule condition : la présence d'un référent. Pas besoin d'être expert, juste d'être un habitant motivé et engagé.

Qu'est ce qu'un référent de site ?

C'est simple, devenez le voisin attentif qui garde un œil sur le composteur. Vous veillez à ce que les bons déchets soient déposés dans le composteur, assurez son fonctionnement, et signalez au SMICTOM le moindre souci. Aucun diplôme n'est obligatoire, juste un peu de curiosité et l'envie d'être utile à votre quartier.

Pourquoi s'engager ?

Près d'un tiers de nos poubelles sont constituées de déchets alimentaires. En les compostant, ils se transforment en une ressource qui nourrit jardins et espaces verts de nos communes. Devenir référent de site, c'est participer à cette démarche près de chez vous, aux côtés d'un réseau de bénévoles engagés. Un suivi régulier suffit pour veiller au bon fonctionnement du composteur. Le SMICTOM du Chinoisais reste à vos côtés, pour vous conseiller, vous accompagner et répondre à vos questions.

Envie de vous lancer ?

Retrouvez la carte des sites de compostage partagé sur www.smictom.com > [la collecte de mes déchets](#). Si vous êtes intéressé par cette aventure, contactez-nous !

RENCONTRE AVEC LE SERVICE PRÉVENTION

Une équipe à votre écoute pour sensibiliser, conseiller et accompagner toute l'année

On les croise dans les écoles, sur les marchés ou lors des fêtes de village. Les agents du service prévention et sensibilisation du SMICTOM du Chinoisais œuvrent chaque jour pour alléger nos poubelles.

« Notre but n'est pas de culpabiliser, mais de donner des clés concrètes », explique l'équipe.

Compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi, tri : autant de gestes qui réduisent l'impact environnemental du territoire et les coûts de traitement.

L'école, terreau des éco-citoyens de demain

Tout au long de l'année, des agents interviennent en classe. Grâce à ces animations, les enfants deviennent les ambassadeurs de demain.

Sur le territoire, les élèves participent aussi à des ramassages de déchets sur le terrain. Une expérience qui en fait, à leur tour, des modèles pour leurs parents.

Et si vous faisiez appel au service prévention ?

Associations, communes, entreprises, établissements scolaires... le service prévention du SMICTOM du Chinoisais vous accompagne.

Sensibilisation en classe, conseils personnalisés, actions collectives,... Le service prévention est à votre écoute et à votre disposition.

Contactez-nous pour plus d'informations via le formulaire de contact sur notre site internet



COLLECTE

LES AIGUILLES À LA PHARMACIE

Piqûre de rappel

Les aiguilles, seringues et autres Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) sont trop souvent retrouvés dans les sacs ou bacs jaunes destinés aux emballages.

Ce sont des déchets dangereux, à déposer dans des contenants dédiés.

Une fois plein, ils doivent être rapportés obligatoirement en pharmacie, afin d'être

recyclés dans une filière spécifique et sécurisée.

Une simple erreur de tri expose les agents de collecte et les valoristes du centre de tri à des risques de piqûres et d'infections.

Le bon réflexe

Utiliser les boîtes à aiguilles disponibles gratuitement en pharmacie.



SENSIBILISATION SUR LES TOURNÉES

Véhicules équipés de nouveaux flancs de bennes !

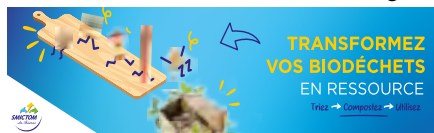
Chaque jour, les camions de collecte arpentent le territoire avec un passage pour les ordures ménagères, et l'autre pour les emballages.

En plus de leur mission, ils affichent désormais deux nouveaux messages sur les flancs de leur benne : mieux trier les emballages

et valoriser les déchets alimentaires.

Ces passages réguliers servent de mémos visuels pour adopter les bons réflexes de réduction des déchets.

N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil lors de leur passage !



CALENDRIER DES REPORTS DE LA COLLECTE EN CAS DE FÉRIÉ

Février 2026	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mercredi 11 nov (Fête nationale)	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 11/11	Collecte du jeudi 12/11	Collecte du vendredi 13/11
Vendredi 25 déc (Noël)	Collecte habituelle	Collecte habituelle	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 25/12
Vendredi 1 janv (Jour de l'an)	Collecte habituelle	Collecte habituelle	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 01/01

N'oubliez pas de sortir vos contenants la veille au soir - Merci

LES PILES PRENNENT FEU

Coup de chaud pour le centre de tri

À Parçay-Meslay, les départs de feu augmentent, deux recensés en 2024, et déjà quatre en moins de 5 mois en 2025. La cause est souvent la même : une pile ou une batterie jetée dans le sac jaune.

Pourquoi ça brûle ?

Écrasée par les machines de tri ou percutée par d'autres déchets, une batterie au lithium peut s'enflammer en quelques secondes. En dix ans, les incendies liés aux batteries au lithium ont bondi de 150 % au niveau national et 60 % d'entre eux surviennent dans les centres de tri, d'après le syndicat professionnel Federec. Souvent, il s'agit d'un mauvais geste de tri : une cigarette électronique ou un jouet lumineux suffisent à embraser toute une installation.

Chaque départ de feu, c'est un agent mis en danger, une ligne de tri à l'arrêt et des équipements endommagés.

Les bons gestes

- Piles et batteries usagées : dans les points de collecte dédiés (magasins, déchèteries, etc.).

- Appareils électriques ou électroniques en fin de vie : en magasin ou en déchèterie

- Jamais dans le sac jaune,
- Jamais dans les ordures ménagères.



Un geste simple à la maison, c'est un incendie évité au centre de tri.

LE SAVIEZ VOUS ?



Une question, un signalement, l'application Panneau Pocket du SMICTOM est là pour vous informer, n'hésitez pas à la télécharger



ZOOM SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX À NOYANT-DE-TOURAIN

La déchèterie de Noyant est entrée en travaux le 2 mars 2026 pour une période de travaux estimée à 10 mois.

Le chantier a bien progressé. La structure en bois du préau est presque terminée et l'isolation des plafonds dans les locaux du personnel a démarré. À l'intérieur, les premières cloisons sont montées et les fenêtres et portes sont progressivement installées. Côté extérieur, les quais de réception des bennes ainsi que la dalle des futures alvéoles, destinées aux dépôts de végétaux, gravats et à la matériauuthèque, entrent dans leur dernière phase de finition.

La déchèterie de Noyant-de-Touraine devrait rouvrir ses portes en janvier 2027.



MATÉRIAUTHÈQUE, RÉEMPLOI : DONNER PLUTÔT QUE JETER

À l'ouverture des nouvelles déchèteries, vous avez découvert la matériauuthèque et la zone de réemploi.

La matériauuthèque qu'est ce que c'est ?



Une matériauuthèque, est un espace au sol dans la déchèterie où l'on peut **déposer et/ou prendre des matériaux encore en bon état**.

Bois, carrelage, portes, lavabos, éléments de chantier... au lieu d'être jetés, ils restent disponibles pour une nouvelle utilisation.

Le fonctionnement est simple, une personne dépose un matériau dont elle n'a plus besoin. Une autre le récupère pour réparer, rénover ou fabriquer. Ce système est accessible aux particuliers comme aux professionnels. Les uns évitent le gaspillage, les autres réduisent leurs coûts de travaux. Et

les matériaux gagnent une seconde vie, plutôt que d'être jetés.

Et la zone de réemploi ?

Vous venez déposer de vieux meubles ou des objets dont vous n'avez plus l'usage qui pourraient resservir ?

Avant de les jeter définitivement, faites un détour par le local de réemploi de votre déchèterie.

Le local de réemploi est un espace dédié, où les usagers peuvent déposer des objets encore en bon état plutôt que de les mettre à la benne.

Ces objets sont ensuite proposés gratuitement à d'autres visiteurs qui souhaitent leur offrir une nouvelle vie : mobilier, vaisselle, électroménagers, jouets, ...

Ne jetez plus, donnez une seconde vie à vos objets !



À NOTER

Le syndicat décline toute responsabilité sur l'état de fonctionnement des objets déposés ainsi que les dommages pouvant résulter de leur utilisation.



POÊLES ET CASSEROLES : OFFREZ-LEUR UNE NOUVELLE VIE !

Le SMICTOM du Chinonais en collaboration avec la marque **Tefal** déploie une nouvelle filière de collecte et de recyclage pour les poêles et casseroles usagées.

Depuis le 18 mai, sept déchèteries (Azay-Le-Rideau, Chinon, La-Roche-Clermault, Savigny-en-Véron, Noyant-de-Touraine, L'Île-Bouchard et Richelieu) sont équipées de nouveaux contenants, pour vous permettre de trier vos produits usagés et capter les polluants éternels comme les PFAS.

Vous pouvez y déposer vos poêles, casseroles, faitouts, marmites, sauteuses, woks et cocottes-minute.

Sans distinction de marque, en aluminium, en acier, en fonte ou en inox, toutes les poêles et casseroles sont acceptées dans ces contenants.

Une fois collectées, elles sont triées et démontées. Le revêtement est traité à part, et l'aluminium est fondu pour **fabriquer de nouvelles poêles dans une usine française**. Elles ne finissent plus à la poubelle et obtiennent une seconde vie.

Produits interdits



Couvercles et plats en verre,
en grès ou en céramique



Couteaux, couverts et ustensiles

LES HORAIRES DE DÉCHÈTERIES S'ADAPTENT AUX SAISONS

Depuis le 15 septembre, les horaires d'hiver sont de retour dans les déchèteries. Pensez à les vérifier avant de vous déplacer.



Un rendez-vous annuel

Afin de faire face aux vagues de chaleur, les horaires de vos déchèteries s'adaptent désormais chaque été, du **1^{er} juin au 15 septembre inclus**.

Ces dates restent identiques tous les ans pour simplifier votre organisation et vous garantir des visites aux créneaux les plus frais.

Le reste de l'année, les horaires d'ouverture habituels s'appliquent normalement.

DÉCHÈTERIES

RECYCLAGE : CAP SUR LE SPORT ET LE BRICOLAGE

Bonne nouvelle pour vos déchèteries ! Désormais, nous prenons en charge vos anciens articles de sport, de loisirs, ainsi que votre matériel de jardinage et de bricolage thermique.

Nouvelles filières disponibles à Chinon et Azay-le-Rideau.

Articles de sport et loisirs



- Vélos
- Trotinettes
- Rollers
- Casques
- Genouillères
- Skateboards
- etc.

- Camping
- Equitation
- Raquettes
- Ballons
- Protections
- Fitness
- Chasse
- Loisirs nautiques



Articles de bricolage et jardin thermiques

- Tondeuses
- Souffleurs
- Défricheurs
- Motoculteurs
- Taille-haies
- Broyeurs



Ces objets sont d'abord **orientés vers le réemploi, afin de prolonger leur durée de vie** lorsqu'ils sont encore utilisables. Lorsque ce n'est plus possible, ils sont dépollués, démontés et triés pour permettre le **recyclage des matériaux** (métaux, plastiques, etc.).

Enfin, les matières non recyclables sont valorisées énergétiquement, afin de limiter l'enfouissement des déchets. 07

LE SMICTOM DU CHINONNAIS EN ACTION

Pour un territoire plus engagé

COLLECTE SOLIDAIRE DE JOUETS

pour que la partie continue...

Du 2 au 30 novembre, le SMICTOM du Chinonais vous invite à participer à la **Grande Collecte Solidaire de Jouets** organisée par les éco-organismes, Ecomaison et Ecosystem.

À l'approche de la fin d'année, les étagères débordent souvent de jeux avec lesquels vos enfants ne jouent plus. Plutôt que de les laisser prendre la poussière ou de les jeter, si vous leur offriez une seconde histoire ?

Pour participer à cette collecte de novembre, venez déposer les jouets inutilisés dans **le point de collecte dédié** :

CLAAC
situé 60 rue Descartes
à Chinon



Les jouets collectés seront remis à des associations qui les redistribueront gratuitement aux enfants.

Quels jouets pouvez-vous donner ?

Jeux de société, jeux de construction, peluches propres, poupées, figurines, véhicules, jouets en bois ou électroniques... Tant qu'ils sont en bon état, complets et fonctionnels, ils ont leur place dans cette collecte.

Cette opération favorise le réemploi et le recyclage des jouets tout en soutenant les enfants dans le besoin.

N'hésitez plus, faites briller les yeux d'un enfant en donnant vos jouets !



ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE

Aidez-nous à mieux vous informer

À partir du 13 novembre, une enquête téléphonique sera menée auprès des habitants. Pas de démarchage, aucune donnée bancaire demandée : juste quelques minutes de questions, anonymes.

Si on vous appelle, merci de leur réserver un bon accueil !

LUTTE CONTRE LES DÉCHETS

Quand nos communes s'engagent

Depuis trois ans, la commune de Lignières-de-Touraine participe à la rando-déchets et mobilise chaque année entre 30 et 50 participants.

Le 25 avril, les habitants se sont une nouvelle fois retrouvés pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature. Équipés de gants, sacs et pinces, ils ont contribué à préserver leur cadre de vie tout en sensibilisant à l'importance du respect de l'environnement.



© Fabienne Boueroux

Cette mobilisation est portée par Denis Chopinet et Amélie Hurel, à l'origine de l'événement, dont l'engagement permet de rassembler chaque année de nombreux participants.

Le SMICTOM du Chinonais a accompagné cette opération en mettant à disposition le matériel nécessaire à son bon déroulement. Au-delà de la collecte, cette action rappelle que la préservation de notre environnement repose sur les gestes de chacun.

Merci à tous les participants pour leur engagement.

VOTRE AVIS COMPTE !

Sannez le QR code

Comment vous informez-vous sur la collecte, le tri, la déchèterie ? Qu'est-ce qui est clair, qu'est-ce qui manque ? Dites-le-nous en répondant à notre questionnaire en ligne

Merci !

